

**Objet de la réunion :** séance plénière.

On retiendra que :

Ordre du jour	Synthèse des discussions	Décisions prises
<b>Présentation des nouveaux membres</b>	<p>Tour de table.</p> <p>Distribution du flyers « Les conseils citoyens », crée par le CGET.</p> <p>Rappel sur le rôle du Conseil Citoyen dans les instances du contrat de ville et sur l'enveloppe financière pour 2020 budget total de 4800€ : dont 2400€ en action de communication et de fonctionnement et 2400€ en Fonds de Participation des Habitants).</p>	<p>1 nouveau membre intègre le Conseil Citoyen.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collège « habitants » : Mme BOUROUHANI Amina.</li> </ul>
<b>Validation des documents relatifs au Fonds de participation des habitants (FPH).</b>	<p>Deux modifications ont été apportées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ rajout de la thématique « Education, citoyenneté » dans l'article 3 du règlement intérieur et dans la fiche projet.</li> <li>➤ Modification du montant attribué, exceptionnellement pour 2020 : passe de 400€ à 800€ maximum par projet.</li> </ul> <p>Afin d'informer les habitants sur le FPH, une affiche sera réalisée.</p>	<p>Les documents relatifs au FPH sont validés, à savoir:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Règlement intérieur du FPH ;</li> <li>- Fiche projet ;</li> <li>- Fiche bilan.</li> </ul>
<b>Propositions d'actions de communication et de fonctionnement pour 2020</b>	<p>L'idée est de faire connaître le Conseil Citoyen à travers des outils de communication.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les outils créés en 2019 : mise à disposition des documents sur la plateforme nationale du Conseil Citoyen, publication sur la page facebook; réalisation de panneaux, banderole, badges et tee-shirt, achats de contenants recyclables (à personnaliser).</li> <li>➤ Echanges et propositions de nouveaux outils de communications pour 2020 : tampon avec logo, <b>affiches, flyers</b>, sacs en toile ou en papier recyclable, vitrine ou <b>panneau d'affichage</b>.</li> </ul> <p>Actions prévisionnelles pour faire connaître le conseil citoyen :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réalisation d'un diagnostic en marchant ; cela permettra de faire le</li> </ul>	<p>→ Réunion de travail pour la réalisation des flyers du Conseil Citoyen et de l'affiche pour le FPH programmée le jeudi 16 juillet 2020, à 10h00 au CASE de Village Desprez. <i>Groupe de travail : Aurélie, Amina, Gilberte, Richard.</i></p> <p>Le responsable du CASE propose de se charger de la gestion du panneau (affichage, ramassage, etc). Devis à établir.</p>

	<p>point sur ce qui a été fait ou pas par rapport au diagnostic précédent.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Une <b>formation des membres du conseil citoyen</b>. Objectif : mieux comprendre leur rôle et leur importance (notamment dans la participation aux instances du contrat de ville), savoir comment mobiliser et communiquer avec les habitants (méthode et techniques).</li> </ul>	<p>→Le contact sera pris avec le CR-CSUR afin de savoir quel prestataire pourrait intervenir pour former les conseillers citoyens. Une proposition sera faite aux membres du Conseil Citoyen du Centre-Ville pour qu'ils participent à cette formation.</p>
<p><b>Questions diverses.</b></p>	<p>Intervention de la SHLMR :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Présentation du projet Rugby City ;</li> <li>➤ Présentation du projet cinéma sur smartphone ;</li> <li>➤ Information complémentaire : propositions de projets de la CINOR (Hors budget TFPB) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Jardins partagés ;</li> <li>- Rénovation énergétique ;</li> <li>- Marcher des producteurs dans le quartier.</li> </ul> </li> </ul> <p>La conception des outils de communication du Conseil Citoyen sont toujours en attente. Le problème de paiement du logo par l'ancien porteur financier n'a toujours pas été résolu malgré les nombreuses relances.</p> <p>Les membres renouvellent la demande d'un local spécialement dédié au Conseil Citoyen.</p> <p>Fixer la date de la prochaine rencontre.</p>	<p>→Rencontre avec les prestataires le vendredi 17 juillet à 9h30 au CASE de Village Desprez.</p> <p>→Rencontre entre les partenaires le mercredi 15 juillet à 14h00, au CASE de Village Desprez.</p> <p>Dans un premier temps, les membres proposent de rencontrer le président de l'association Comité Citoyen de Sainte-Suzanne.</p> <p>Dans le cas où cette situation resterait indemne, le délégué du préfet sera sollicité.</p> <p>Un courrier de demande de mise à disposition d'un local sera adressé au Maire.</p> <p>Séance plénière : mardi 04 août 2020, à 10h00, au CASE de Village Desprez.</p>